



04 décembre 2015

RÉUNION AGRO-ÉCOLOGIE

L'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations

L'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations



➤ Outil de sensibilisation et d'accompagnement et des agriculteurs dans leurs réflexions autour des performances de leur exploitation, de leurs pratiques et leurs démarches au regard de l'agro-écologie.

L'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations

Les rôles et les utilisations envisagés

NON N'EST PAS un outil






de politiques publiques de détermination des aides de certification de jugement

OUI EST un outil




de *questionnement* et de *réflexion* sur son système et ses démarches d'*animation* et d'*interaction*

A utiliser :





agriculteur seul agriculteur et conseiller groupe d'agriculteurs

Un outil **non prescriptif**

Un outil qui **nécessite une interprétation contextuelle**



L'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations

Début des
travaux
02.2014

04.2014

09/10. 2014

12.14/01.2015

Printemps 2015

Période 1 :

- Conception de la maquette
- Définition des critères/indicateurs
- Organisation des critères



Période 2 :

- Validation des grilles
- Paramétrages
- Informatisation



Période 3 :

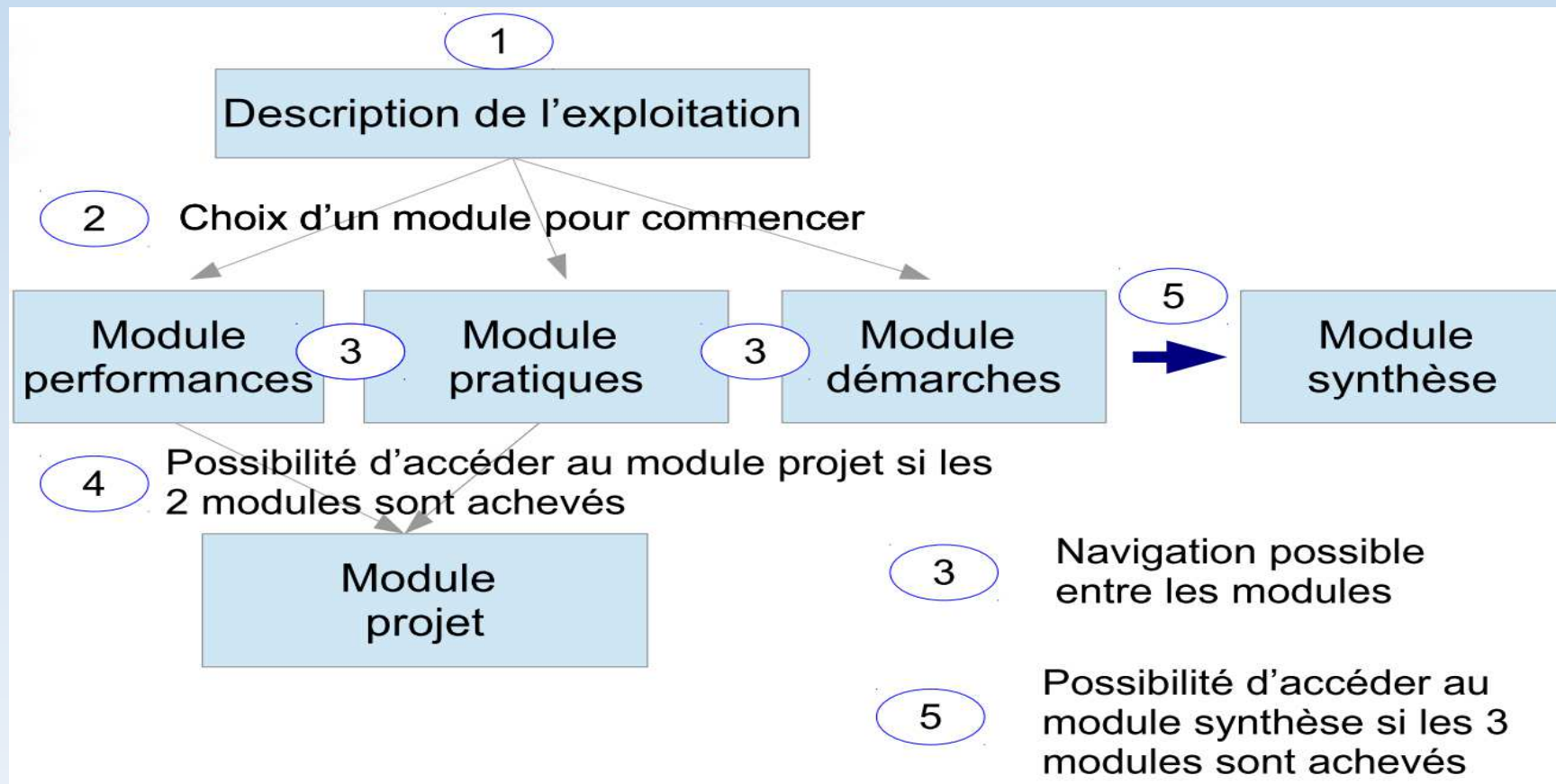
= Période de test 1

Période 4 :

= Période de test 2

L'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations

➤ Architecture de l'outil



L'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations

➤ Architecture de l'outil

Trois modules constituent le cœur de l'outil :

- un module « pratiques », qui évalue les pratiques mises en œuvre sur l'exploitation ,
- un module « performances », pour réfléchir aux performances économiques, environnementales et sociales de l'exploitation,
- un module « démarches », pour s'interroger sur les moyens engagés pour faire évoluer l'exploitation (recherche d'information et de formation, actions collectives...).

→ Ces trois modules sont indépendants. Les utilisateurs peuvent tous les utiliser ou choisir celui ou ceux qui les intéressent).

L'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations

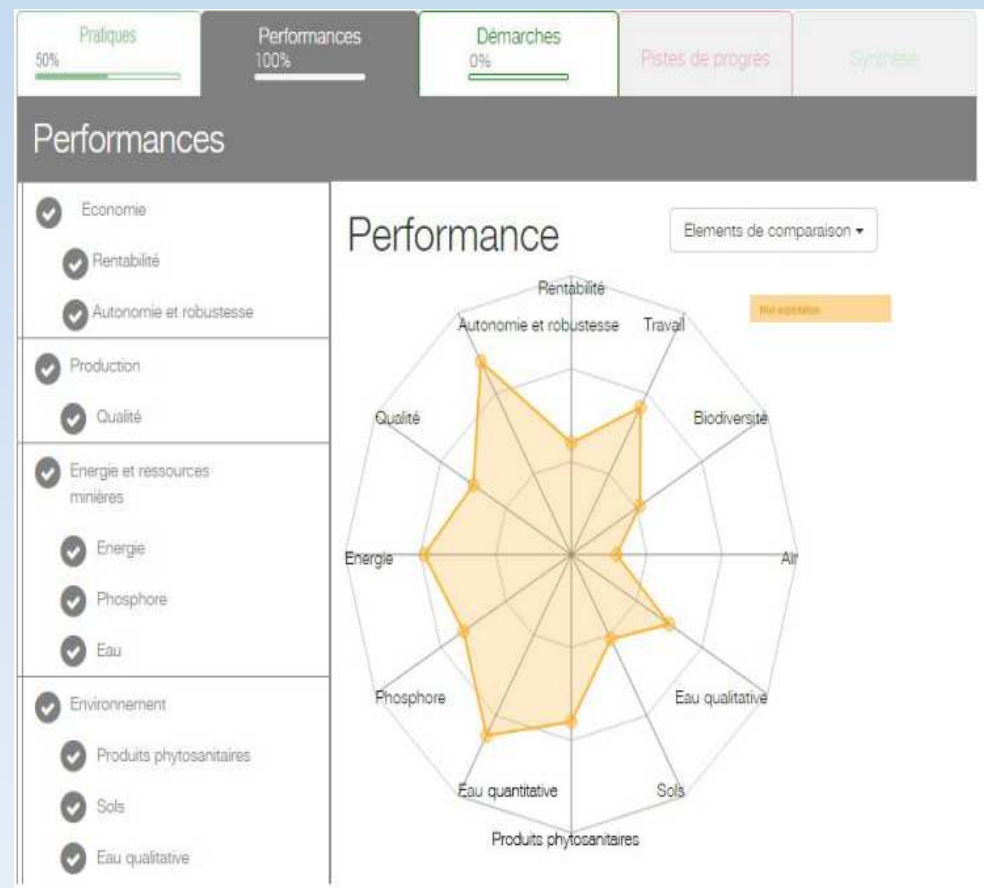
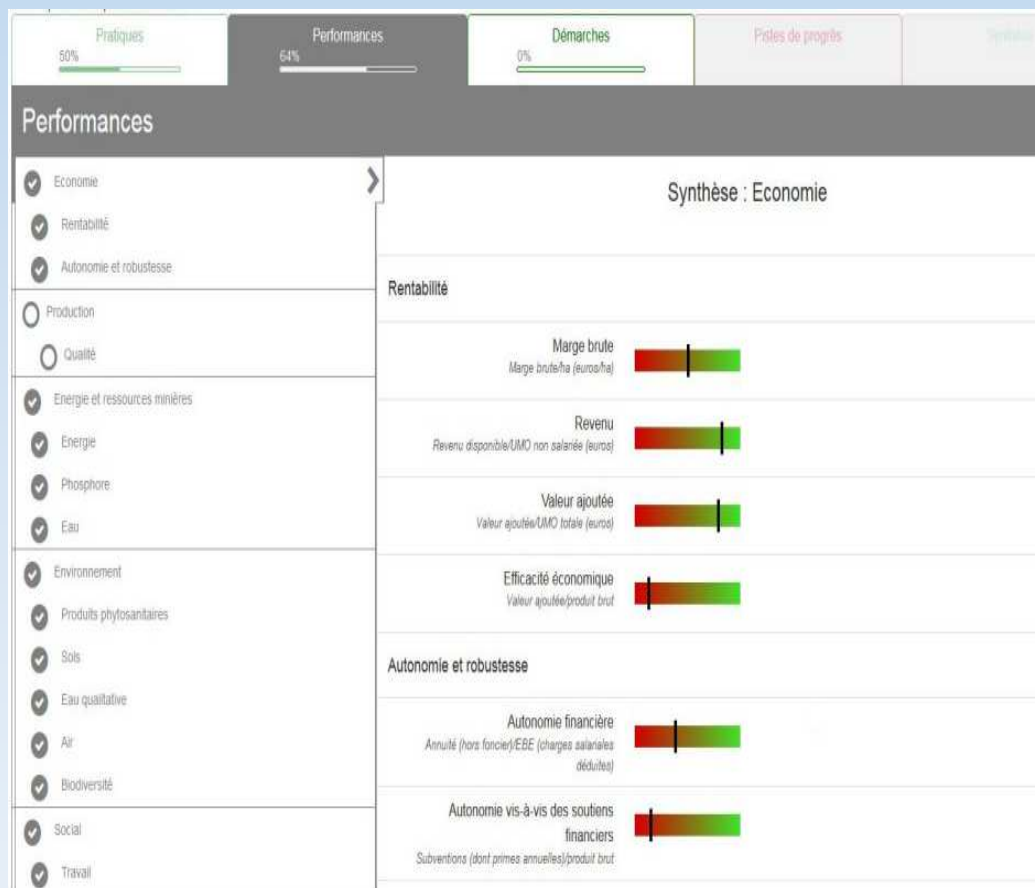
Une fois l'ensemble des trois modules complété, **deux autres modules** complémentaires deviennent accessibles :

- un module « synthèse », afin d'estimer son degré d'engagement dans un projet agro-écologique,
- un module « pistes de progrès », si l'utilisateur souhaite aller au-delà d'un diagnostic et commencer à réfléchir à ce qu'il peut mettre en œuvre pour aller plus loin dans l'agro-écologie.

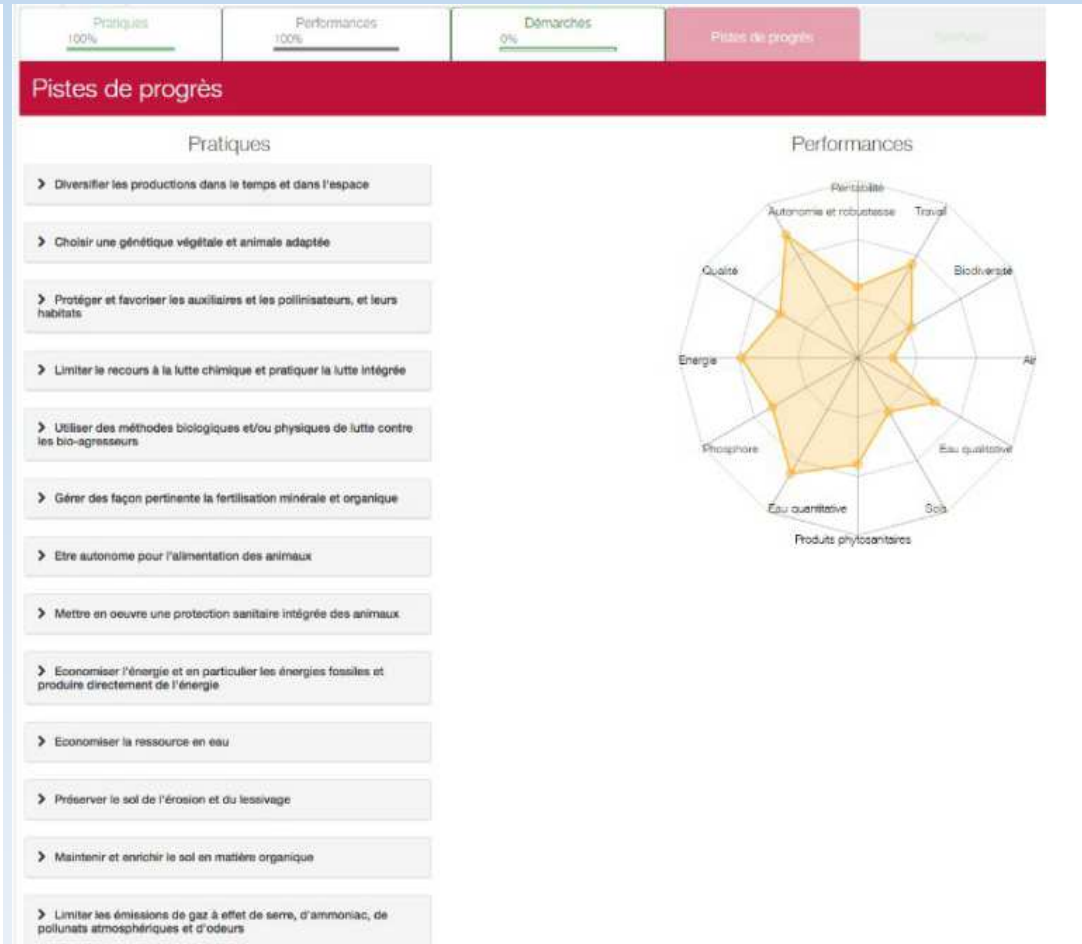
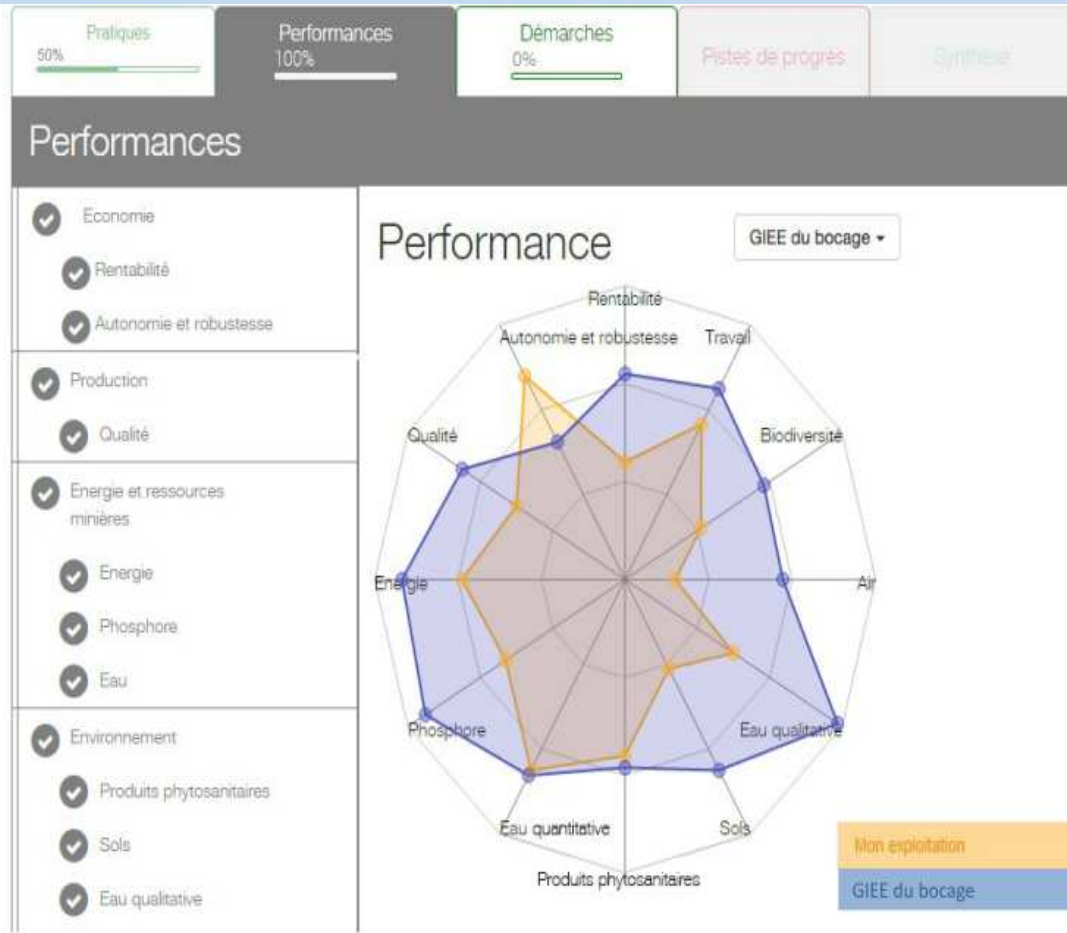
↳ Ce module permet soit :

- d'identifier alors des pistes de pratiques pouvant améliorer une performance,
- d'identifier l'impact de la mise en œuvre d'une nouvelle pratique sur les performances de l'exploitation.

L'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations



L'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations



Avis de Coop de France sur l'outil (à l'issue de la phase test 2)

Coop de France partage l'ambition du Ministère de l'Agriculture de sensibiliser un plus grand nombre d'agriculteurs, de conseillers et d'acteurs des filières agroalimentaires à la question de l'agro-écologie et d'accompagner les démarches de progrès.

Cependant nous émettons un certain nombre de réserves sur l'outil à l'issue de la deuxième phase de test.

➤ Approche de l'agro-écologie dans l'outil

- Les questions sont axées principalement sur l'exploitation, il faudrait également prendre en compte ce qui est fait au niveau de la filière, du territoire et en collectif (groupement de producteurs, CUMA, coopératives, notamment).
- Il y a un déséquilibre entre les différents piliers de l'agro-écologie, en faveur de l'environnement et au détriment du pilier social et territorial. Le pilier économique est présent mais difficile à interpréter. La valorisation des productions à travers des démarches qualité type SIQO, chartes de bonnes pratiques, marques, etc. n'est pas prise en compte dans l'outil.
- Une pondération des différents indicateurs et bonnes pratiques, à la fois en termes de niveau d'enjeu et en termes de faisabilité (technique, économique) est nécessaire.

Avis de Coop de France sur l'outil (à l'issue de la phase test 2)

➤ Pertinence technique/adaptation de l'outil (1/2)

- L'outil n'est pas conçu pour prendre en compte la spécificité de l'ensemble des filières ou systèmes de productions et de nombreux indicateurs ou pratiques sont imprécis ou mal adaptés à certaines filières. En particulier les productions monogastriques, les cultures spécialisées, les estives, les systèmes herbagers.
- Les cas des exploitations avec plusieurs ateliers donne des résultats peu ou pas exploitables.
- Les résultats manquent parfois de cohérence (cas du Bio ...).
- Certaines questions sont trop soumises à interprétation subjective. Les questions ou pistes de progrès manquent parfois de nuances, et ne sont pas adaptées au contexte local ou aux productions.

Avis de Coop de France sur l'outil (à l'issue de la phase test 2)

➤ Pertinence technique/adaptation de l'outil (2/2)

- Les modalités de comparaison de l'exploitation à des références nationales nécessitent d'être discutées et expertisées. Pour un outil à vocation de sensibilisation, Coop de France encourage la mise en place d'un système de comparaison année n/année n-1 plutôt qu'un système de comparaison à une référence nationale, lourd à mettre en place et ne répondant pas à l'objectif visé.
- L'autonomie alimentaire et plus globalement l'autonomie en intrants doit être raisonnée à l'échelle territoriale et non à l'échelle de l'exploitation (prise en compte des échanges paille-fumier, prise en compte des échanges céréales/aliment avec l'usine de nutrition animale, transfert de matière organique d'une exploitation à l'autre, etc.).

Avis de Coop de France sur l'outil (à l'issue de la phase test 2)

➤ Nos recommandations (1 / 2)

- Cet outil ne doit en aucun cas constituer une base de conditionnalité des aides, ni de certification ou de normalisation.
- Coop de France souhaite que le positionnement de cet outil soit clarifié et qu'il soit orienté vers un outil de sensibilisation et de diagnostic. Cela nécessiterait que l'outil soit allégé, notamment au niveau du module « performances », des outils d'appui technique, plus opérationnels et adaptés aux différentes productions, existant déjà (ex : GTTT/GEEP en filière porcine, cap'Eco/Téovin/cap'2ER en filières ruminants...). Il doit se positionner à un niveau différent et complémentaire des outils d'appui technique existants.
- Cet outil doit prendre en compte et intégrer les diverses démarches de progrès déjà mis en place sur l'exploitation (certification QE NF V 01-007 – Agri Confiance, certification environnementale HVE, certification agriculture biologique, etc.).

Avis de Coop de France sur l'outil (à l'issue de la phase test 2)

➤ Nos recommandations (2/2)

- Cet outil ne peut être diffusé en l'état car il est inadapté à certaines productions (monogastriques, prise en compte des parcours, des estives, cultures spécialisées), déséquilibré, et, sur certains volets de l'agro-écologie, incomplet, imprécis ou non pertinent (sanitaire, territoire, filière, démarches qualité, social notamment). Il doit être retravaillé en profondeur sur ces volets avant sa diffusion, en s'appuyant sur les instituts techniques et les réseaux testeurs.
- Les règles de propriété des données et de gouvernance de la base de données et de ses valorisations futures doivent être précisées avant la diffusion de l'outil, en concertation entre le Ministère de l'agriculture, l'ACTA et les têtes de réseaux représentant les utilisateurs de l'outil.

Les suites de la phase test 2

- Demandes globalement prises en compte lors du COPIL du 11 juin 2015
- Le contenu / indicateurs concernant les productions monogastriques, les cultures spécialisées, les systèmes herbagers ont été retravaillés en groupes techniques thématiques
- Outil évolutif
- Mise en ligne de l'outil le 05 mars 2015 : <http://www.diagagroeco.org>